



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des produits

Question écrite n° 98957

Texte de la question

M. Pascal Cherki attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement sur le danger que représente la présence de perturbateurs endocriniens dans les cartons d'emballages recyclés, comme le révèle une enquête de l'association de consommateurs UFC-Que choisir. Alors que la présence d'huiles minérales est de plus en plus utilisée dans la conception des emballages recyclés, cette molécule est reconnue comme étant un perturbateur endocrinien. Au-delà du fait que de nombreuses associations de consommateurs dénoncent la présence quotidienne de cette molécule et d'autres dans la vie de nos concitoyens, sans que ceux-ci ne soient informés, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) considèrent les perturbateurs endocriniens comme une menace mondiale pour la santé. En conséquence, il lui demande de bien vouloir indiquer les mesures que le Gouvernement souhaite prendre pour mettre en place des moyens permettant de prévenir les effets nocifs des huiles minérales dans les emballages recyclés et améliorer la signalétique sur les emballages.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Cherki](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98957

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 septembre 2016](#), page 8269

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)